



Demande d'exonération TEOM 2023

L'entreprise :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tél : Mail (obligatoire) :

Représentée par M.

Nom du propriétaire :

Atteste faire éliminer ses déchets désignés ci-dessous :

-
-
-

Par le(s) prestataire(s) suivant(s) :

.....
.....
.....

⇒ ***Ci-joints les justificatifs relatifs à l'élimination des déchets susnommés (contrat ou factures récentes du ou des prestataire(s)).***

Sollicite une exonération de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) pour les locaux professionnels que nous exploitons, **référencés au cadastre⁽¹⁾** sous le n° pour l'année 2023.

(1) Identification de la parcelle et de la section sur www.cadastre.gouv.fr

NB : les demandes reçues hors délai ou incomplètes seront rejetées.

Fait à

Le/...../.....

Cachet et Signature :

« Les données collectées, via ce formulaire, sont fournies sur la base de votre consentement et sont destinées à être traitées par l'établissement en charge de la collecte de vos déchets professionnels sur le territoire où vous résidez et de vos accès en déchèteries. Ces données seront conservées pendant toute la durée nécessaire à atteindre ces finalités et, en aucun cas, elles ne seront transmises à des tiers.

Conformément à la Loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement européen sur la protection des données n° 2006/679 du 27 avril 2016 (RGPD), pour tout renseignement concernant ces données et leur traitement ou pour exercer les droits qui vous sont reconnus par la réglementation en vigueur (accès, rectification, portabilité, effacement des données, limitation ou opposition au traitement de ces données), vous pouvez prendre contact avec le responsable du traitement (Mr le Président du Syndicat du Val de Loir) à l'adresse suivante 5 bis bd Fisson 72800 LE LUDE et/ou le délégué à la protection des données (Atesart, mail : dpo@sarthe.fr). Un justificatif d'identité vous sera demandé. Vous pouvez également, si vous le jugez nécessaire, prendre contact avec l'autorité de contrôle compétente à l'adresse suivante : contact@cnil.fr »

Dossier à renvoyer avant le mercredi 31 août à l'adresse suivante :

Syndicat Mixte du Val de Loir

5 bis boulevard Fisson 72800 LE LUDE

Ou par mail : contact@syndicatvaldeloir.fr